



**APPEL D'OFFRES 2022-010**  
**Acquisition d'une excavatrice compacte sur chenilles et d'une remorque**

**DEMANDE DE SOUMISSIONS**

La VILLE D'ESTÉREL demande des soumissions pour l'acquisition d'une excavatrice compacte sur chenilles et d'une remorque.

**DOCUMENTS**

L'appel d'offres peut être consulté ou obtenu auprès du bureau du système électronique d'appel d'offres (SÉAO), à partir **du vendredi 27 mai 2022**, selon les modalités et les coûts indiqués sur le site du SÉAO à l'adresse suivante : [www.seao.ca](http://www.seao.ca).

Pour être valide, chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission sous la forme d'un chèque visé, tiré d'une institution financière ou d'un cautionnement de soumission émis par une compagnie d'assurance apparaissant au tableau de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) pour une somme égale à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission, incluant les taxes, le tout payable à l'ordre de la Ville d'Estérel. Ce cautionnement devra être valide pour une période de cent-vingt (120) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.

Seules seront considérées les soumissions présentées par des fournisseurs ayant un établissement situé au Canada ou un territoire visé par un accord de libération des marchés applicables aux municipalités et ayant pris à leur nom les documents d'appel d'offres.

**CLAUSE DE RÉSERVE**

La Ville, conformément aux options présentées dans le bordereau de prix, se réserve le droit d'octroyer un contrat distinct pour l'excavatrice ainsi que pour la remorque ou d'adjuger un seul contrat pour les deux équipements, selon les prix soumis les plus bas.

La Ville d'Estérel ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation, poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite d'une telle décision.

**RÉCEPTION**


Les soumissions, présentées dans des enveloppes scellées et bien identifiées, devront être reçues physiquement à l'adresse du maître de l'ouvrage **avant le 14 juin 2022, 11 h 30**, où elles seront ouvertes publiquement par la suite.

**VILLE D'ESTÉREL**  
M. Luc Lafontaine, directeur général  
115, chemin Dupuis  
Estérel (Québec) J0T 1E0

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussigné, Luc Lafontaine, greffier de la Ville d'Estérel, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus sur le site Internet de la Ville ([www.villedesterel.com](http://www.villedesterel.com)) et l'avoir affiché à l'extérieur de l'hôtel de ville le 18 mai 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 18<sup>e</sup> jour du mois de mai 2022.

  
Luc Lafontaine, B.A.A., g.m.a.  
Greffier